The "Pôles EAU"

23rd AfWASA ICE
23ème CIE AAEA
Yaoundé 2026

Date limite d'inscription le : 31/10/2025

Exposez avec les Pôles EAU

Augmentez votre rayonnement et votre visibilité lors du congrès de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement

Du lundi 9 au vendredi 13 février 2026
A Yaoundé, Cameroun

Action opérée par :

En partenariat avec :

Avec le soutien de :

Vos contacts :

- Alexandre ALIX - Responsable International - a.alix@aqua-valley.com
- Damien PAIRAULT - Chef de projet - damien.pairault@businessfrance.fr

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

NE MANQUEZ PAS LE CONGRÈS AAEA 2026

Exposez votre savoir-faire sur le Pavillon France lors du salon associé au CONGRÈS DE L' ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2026, l'événement phare qui réunit tous les acteurs majeurs, locaux et étrangers de ce secteur.

Un rendez-vous unique pour :

- Rencontrer les donneurs d'ordres
- Nouer des partenariats
- Mettre en avant vos offres

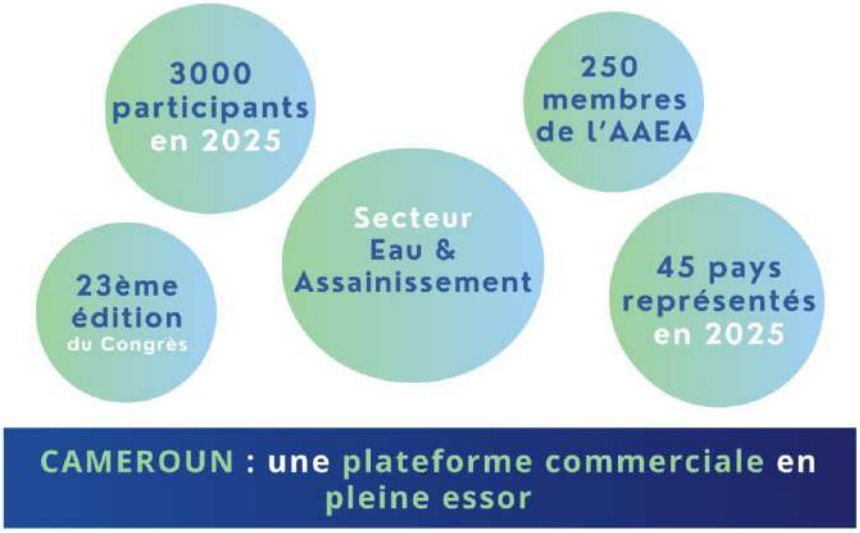

Prêt à conquérir le marché de l'eau et de l'assainissement d'Afrique et du Cameroun?

Dans le Guide des affaires au Cameroun, nous vous invitons à découvrir un territoire aux multiples potentiels. Que vous soyez une PME à la recherche de nouveaux marchés, une start-up innovante ou une grande entreprise cherchant à consolider sa présence internationale, le Cameroun vous offre un marché, jeune et en pleine mutation, qui aspire à une nouvelle génération de produits, services et technologies. L'économie, diversifiée et résiliente, est soutenue par la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30).

- Connaissance générale du pays: Découvrez les points-clés du marché.
- Négociation efficace : Identifiez les meilleures pratiques pour conclure des contrats avantageux en respectant les normes du marché du Cameroun.
- Adaptation au marché : Personnalisez vos stratégies de marketing et de vente pour tirer parti des opportunités de croissance. Débloquez votre potentiel commercial au Cameroun des maintenant

Débloquez votre potentiel commercial au Cameroun des maintenant !

Pour plus d'information : Guide des affaires Cameroun

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

NOS SERVICES INCLUS

Exposez sur le Pavillon France c'est :

VISIBILITÉ

- Avoir une **visibilité accrue** grâce à des **stands "clé en main"** sous une bannière **Choose France**
- Un **flyer** synthétisant votre activité sera diffusé pendant le salon ainsi que des cartes de visite avec QrCode pour accéder au e-catalogue

S'INFORMER

- En amont du salon avec un **webinar** de présentation des **opportunités** par nos **experts** Business France en Afrique
- **Accompagnement** pendant toute la **préparation du salon**

NETWORKING

- **Prospecter et développer son réseau** : pendant le salon, avec des **rendez-vous collectifs organisés** sur le Pavillon France avec des donneurs d'ordre, acteurs yaoundéens du secteur de l'environnement
- Participation à un **cocktail de networking** organisé par Business France
- **Effet réseau avec les autres exposants** du Pavillon France

NOTORIÉTÉ

- **Page de présentation dédiée sur le site du Pavillon France**
- **Gagner en notoriété à l'international**, avec, des **posts** sur les **réseaux sociaux** en amont et pendant le salon.

Nous adaptons nos offres en fonction de vos besoins : exposer, visiter, amplifier votre visibilité

Stands individuels 9m², 12m², 15m²

Mobilier :

- 1 comptoir (rangement fermant à clé)
- 1 tabouret haut
- 1 table
- 3 chaises
- 1 corbeille à papier
- 3 prises électriques
- 1 "niche placard" individuelle fermant à clé à l'arrière du stand (54cm profondeur, 60cm largeur, 110 cm de H)

Signalétique :

- Un **visuel sur caisson lumineux** rétroéclairé (80cm x 120cm)
- Logo de votre société sur la tête de cloison, le comptoir d'information, et la cloison du fond.

(Photo non contractuelle)

Sont inclus : nettoyage, électricité, accès à l'espace France (accueil café, espace de travail)

Forfait **co-exposant sur stand partenaire** (à partir de 9 m²)
Supplément pour le partage d'un stand au côté d'une entreprise exposante + services inclus

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

STATION DE TRAVAIL CLÉ EN MAIN SUR ESPACE COLLECTIF

(photo non contractuelle)

Mobilier :

- 1 comptoir (rangement fermant à clé)
- 2 tabourets hauts
- 1 corbeille à papier
- 1 triplette de prises électriques

Signalétique :

- Visuel sur totem (85cm de large x 80cm de hauteur) - L'écran peut être en option à la place du visuel
- Logo de votre société (85cm de large x 40cm de hauteur) + numéro de stand sur le totem.

Sont inclus : nettoyage, électricité, accès à l'espace France (accueil café, espace de travail)

VOUS ETES DEJA EXPOSANT SUR LE SALON ET SOUHAITEZ AMPLIFIER VOTRE VISIBILITE

Forfait visibilité & networking : Uniquement pour les exposants Hors-Pavillon

- Votre logo sur le Pavillon France + référencement sur notre site dédié (e-catalogue), sur le flyer reprenant, de façon synthétique, votre activité qui sera diffusée pendant le salon
- Invitation aux rendez-vous collectifs organisés sur le Pavillon France avec des donneurs d'ordre Yaoundéens
- Accès au cocktail de networking

VOUS ETES VISITEUR

Forfait visibilité, networking & visiteur

- Accès privilégié à l'espace Business France pour vos rendez-vous, à raison de quelques heures durant toute la durée du salon
- 1 pass accès visiteur salon
- Votre logo sur le Pavillon France + référencement sur notre site dédié (e-catalogue), sur le flyer reprenant, de façon synthétique, votre activité qui sera diffusée pendant le salon
- Invitation aux rendez-vous collectifs organisés sur le Pavillon France avec des donneurs d'orde Yaoundéens
- Accès au cocktail de networking

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier

Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

EMPLACEMENT DU PAVILLON FRANCE

PAVILLON FRANCE AU CONGRES AAEA 2026

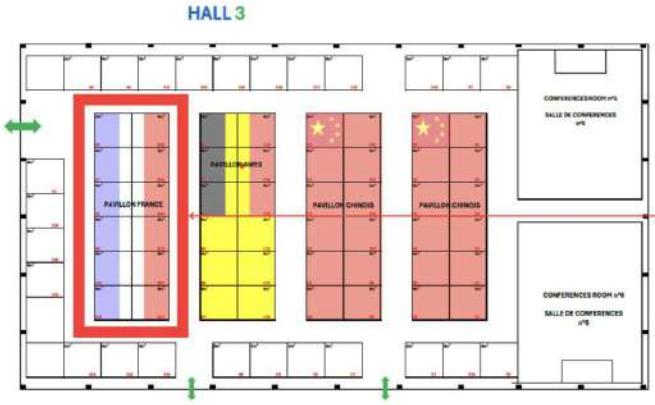

PAVILLON FRANCE

Hall 3

108 m²

Business France

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

Fiche engagement de participation
Exposition Internationale de l'Eau et de l'Assainissement (AfWASA ICE/AAEA CET)
du 9 au 13 févirer 2026, Yaoundé, Cameroun

A retourner à : a.alix@aqua-valley.com

Offre réservée aux organismes adhérents des Pôles & Cluster à jour de leur cotisation

Je soussigné(e) (Nom, prénom) : ……

Fonction : ……

Agissant pour le compte de l'entreprise ci-après : ……

Bénéficiaire :

Raison sociale……

Adresse :……

……

Responsable de la structure : (Nom, Prénom) :……

Téléphone …… Adresse e-mail :……

Responsable du dossier (si différent) :

Adresse e-mail : ……

Facturation

Adresse e-mail du référent facturation (si différent) :……

Raison sociale de la structure facturée (si différente) : ……

……

Adresse de facturation (si différente) : ……

……

N° de SIRET : …… NAF : ……

N° TVA : ……

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier

Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

Je m'engage à réserver une offre du Congrès de l'AAEA du 9 au 13 février 2026 :

	Offre*	Descriptif	Montant HT**	TVA (20%)	Montant TTC***
☐	Stand 9m2	Stand individuel cloisonné avec mobilier et signalétique de l'entreprise + webinaire présentation + RDV collectifs + inscription catalogue officiel du salon	6 950 € HT	1 390 €	**8 340€ TTC**
☐	Option stand	Emplacement dans un angle (sous réserve de disponibilité)	550 € HT	110 €	**660 € TTC**
☐	Station de travail	Station de travail livrée clé en main avec signalétique propre + webinaire présentation + RDV collectifs + inscription catalogue officiel du salon	4 280 € HT	856 €	**5 136 € TTC**
☐	Accès visiteur	Offre de visibilité et accès visiteur : Accès au pavillon France comme "Camp de base" pour la conduite de quelques rendez-vous	850 € HT	170 €	**1020 € TTC**
☐	Participant supplémentaire	Offre de visibilité et accès visiteur : Accès au pavillon France comme "Camp de base" pour la conduite de quelques rendez-vous	85 € HT	17 €	**102 € TTC** x … pers.
☐	Soirée réseautage	*Inclus pour les membres :* **Soirée de réseautage Pôles EAU 2 invitations gratuites par membre**	100 € HT / personne	20 €	~~**240 € TTC**~~ **Offert**
☐	Valorisation	*Inclus pour les membres :* Promotion de votre présence au Congrès via **les communications des pôles EAU.**	-	-	**Offert**
☐	Conférence	Intervention[4] dans la table ronde des Pôles EAU au programme officiel	1000 € HT	200 €	**1200 € TTC**
☐	Micro-pitch	3min top chrono pour valoriser votre expertise (suite à la table ronde)	250 € HT	50 €	**300 € TTC**
		Sous-TOTAL :			
		Adhérents du Pôle Aqua-Valley / Ea éco-entreprises uniquement : *Vous bénéficiez d'une aide de la région Occitanie ou Sud - remise de 20%*			
		Montant remise 20% :			
		TOTAL :			

[1] *Nombre de places limité- Selon les disponibilités.*
[2] *Prrestation soumise au taux de TVA en vigueur au moment de la facturation.*
[3] *Règlement à réception de la facture.*
[4] *Dans la limite des places disponibles, interventions confirmées par ordre de réception des fiches d'engagement dûment complétées.*

☐ **Je m'engage à respecter les conditions générales indiquées en page de la fiche engagement**

Je suis membre de la dynamique des Pôles EAU, adhérent à:

☐ AQUA-VALLEY ☐ AQUANOVA ☐ Éa éco-entreprises

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

Merci de retourner cette fiche d'engagement dûment complétée et accompagnée de votre règlement :

- ❑ Par chèque à l'ordre de AQUA-VALLEY
- ❑ Par virement :

Société Générale, 11/13 Boulevard Sarrail CS 29006 34061 MONTPELLIER CEDEX 2
Nom du titulaire : Association Pôle Aqua-Valley RIB 30003 01430 00037276900 51
IBAN : FR76 3000 3014 3000 0372 7690 051 Code SWIFT/BIC : SOGEFRPP

Fait à …… Cachet de l'entreprise et signature :

Le …….

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION A L'EXPOSITION CO-ORGANISÉE PAR Aqua-Valley

1. ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

Les conditions générales sont applicables à l'ensemble des exposants et visiteurs (ci-après dénommés « Participant(s) ») destinés à rejoindre le Pavillon France de l'Exposition Internationale de l'Eau et de l'Assainissement (AdWASA ICE/AAEA CET) (ci-après dénommé le « Pavillon France»), coordonnée par Business France, en partenariat avec les Pôles EAU représentés par le pôle Aqua-Valley, immatriculée au Registre National des Associations, numéro de SIRET 52776344500022) (ci-après dénommé l' « Organisateur »).
En renvoyant le présent formulaire (fiche d'engagement), l'Exposant déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales et s'engage à en accepter et respecter toutes les clauses sans réserve ni restriction.

L'Organisateur dépend des Conditions Générales de Ventes (CGV) de Business France. Ainsi, l'ensemble des CGV de Business France s'appliquent à la présente fiche d'engagement : CGV Juillet 2024

2. PARTICIPATION AU PAVILLON FRANCE

Les présentes offres sont réservées aux membres des pôles AQUA-VALLEY, AQUA-NOVA et d'Ea éco-entreprises. Le nombre de places étant limité, l'Organisateur sélectionnera les participants par ordre de date de réception de la fiche d'engagement dûment complétée. L'admission (ou non admission) des participants sera notifiée au Participant par mail à l'adresse renseignée dans la fiche d'engagement.

3. CONDITIONS D'ANNULATION

1- La réception par l'Organisateur de l'engagement de participation du Participant dûment complété et signé rend exigible le paiement de l'intégralité de la prestation.

2- En cas d'annulation, le Participant est tenu d'en informer l'Organisateur par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie
Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault
F-34090 Montpellier

3- Dans le cas où le Participant adresse sa demande d'annulation jusqu'à six mois (date à date) avant la date prévue pour le démarrage du salon/pavillon France, l'Organisateur ne pratiquera alors aucune retenue sur le prix de la manifestation à la charge du Participant.

4- Si le Participant adresse sa demande d'annulation entre six et quatre mois (date à date) avant la manifestation, dans ce cas, l'Organisateur ne retiendra que 50% du prix de la manifestation à la charge du Participant.

5- En cas d'annulation dans un délai inférieur à quatre mois avant la date du salon, le Participant sera tenu au paiement de l'intégralité du prix de la prestation.

6- Dans tous les cas, L'Organisateur se réserve le droit de répercuter les conditions générales de l'organisateur du salon sur le Participant notamment en cas de pénalités financières pour annulation ou absence sur le stand.

7- Dans ce cadre, toutes dépenses supplémentaires imposées par les organisateurs des salons, notamment celles liées à une contrainte sanitaire et sécuritaire (plexiglass, stickers au sol …) seront facturées au Participant.

8- L'Organisateur pourra proposer au Participant des prestations complémentaires notamment via des prestataires sous-traitants pour une personnalisation de l'intérieur de son stand, sous réserve de faisabilité.

9- En cas de non-conformité ou non livraison d'une commande de prestations complémentaires, il appartient au Participant de le faire constater, par écrit, sur le salon/pavillon France. En l'absence de ce constat, le Participant ne pourra pas contester la facture afférente.

10- Relais présentiel local sur évènement : Lorsque le Participant est empêché de participer physiquement à une manifestation, l'Organisateur propose un relais local présent sur l'évènement.

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier
Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445

Dans ce cadre, L'entreprise Participante de cette prestation s'engage à fournir à l'Organisateur tous les moyens nécessaires à l'exécution de la prestation et notamment :

- Prendre contact avant l'évènement avec l'hôtesse/l'hôte présent sur le stand pour lui présenter son/ses produits
- Une plaquette de présentation de son/ses produit(s)
- Un verbatim associé à cette plaquette de présentation
- Une Foire aux Questions des plus souvent posées sur le/les Produit(s)
- Fournir un contact au sein de l'entreprise qu'un éventuel prospect local pourra contacter pendant le salon via une visio-conférence

De son côté, L'Organisateur s'engage à présenter au mieux le/les produits du Participant avec les éléments qui lui auront été transmis par le Participant. L'Organisateur ne peut s'engager ni sur le visitorat ni sur le nombre de prospects locaux intéressés. Dans la mesure où l'Organisateur ne représente pas le Participant dans le cadre de cette Prestation, aucun engagement contractuel, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être pris par l'Organisateur. Business s'engage à restituer au Participant, à l'issu de l'évènement, le nombre de visiteurs sur son stand ainsi que le nombre de marques d'intérêt pour le/les produits présentés

11- En cas de crise sanitaire majeure, l'Organisateur met en œuvre les dispositions spécifiques ci-après :

- si la pandémie entraîne l'annulation totale de la tenue en présentiel de la manifestation, l'Organisateur remboursera au Participant les sommes versées au titre des prestations physiques, déduction faite des frais déjà engagés pour son compte. Les prestations digitales ou réalisables en distanciel seront facturées.
- si la pandémie engendre : une interdiction générale, décidée par voie législative ou réglementaire, d'entrer sur le territoire français ; ou une interdiction générale, décidée par voie législative ou réglementaire, de sortir du pays dans lequel le Participant possède son siège social, celui-ci ainsi empêché de participer physiquement à la manifestation, sera uniquement redevable, au titre des prestations physiques, d'une somme forfaitaire équivalente à 30 % du montant total du bon d'engagement.
  Les prestations digitales ou réalisables en distanciel seront facturées.

Dans tous les cas, la non-participation du Participant à la manifestation physique ne pourra faire l'objet d'aucune réparation en dommages intérêts au titre d'éventuels préjudices subis.

Tout empêchement du Participant de participer physiquement à la manifestation ayant pour origine un cas autre que ceux limitativement précités ne donnera lieu à aucun remboursement (hors cas visés dans les articles 3 et 4 des présentes) et la totalité du montant du bon d'engagement restera dû.

4. ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

L'Organisateur établit le plan du Pavillon et attribue les emplacements en fonction de l'ordre de réception des fiches d'engagement et des options choisies.

5. DROIT A L'IMAGE, DIFFUSION DE PHOTOS ET VIDEOS DU PAVILLON

Le Participant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur à capter, reproduire et diffuser des photos et/ou vidéos le représentant ainsi que les membres de son équipe, son stand, son logo, son/ses produit(s) exposé(s), directement ou par l'intermédiaire de tiers, à titre non exclusif et pour le monde entier, ainsi qu'à exploiter ces clichés et films, en partie ou en totalité, sous toute forme et sur tous supports notamment sur Internet des partenaires organisateurs https://world.businessfrance.fr/sub-saharan-africa/fr/ https://aqua-valley.com/, www.poleaquanova.fr, www.ea-ecoentreprises.com, www.youtube.com, les réseaux sociaux : Twitter et LinkedIn. Les utilisations de son image ne devront en aucune façon porter atteinte à sa vie privée et plus généralement lui nuire ou causer un quelconque préjudice. Il reconnait par ailleurs n'être lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom. Cette autorisation de l'utilisation de son image a une validité de 5 ans à compter de la signature de la présente fiche d'engagement.

Le Participant qui ne souhaite pas que son équipe, son logo ou son stand figurent sur les films et/ou photographies et/ou visuels utilisés pour la promotion du Salon doit en aviser préalablement par mail l'Organisateur avant l'ouverture du Salon.

Pôle Aqua-Valley | Faculté de Pharmacie | Bâtiment HYDROPOLIS |15 avenue Charles Flahault |F-34090 Montpellier

Association loi 1901 | SIRET : 527.763.445.00022 | APE : 9499Z | N° TVA Intracommunautaire FR87527763445